



Communauté de communes

Siège

5 rue Gabriel Delatour - BP 203
44146 Châteaubriant Cedex
Tél. 02 28 04 06 33
accueil@cc-chateaubriant-derval.fr

Annexe

P.A. des Estuaires - Espace des Échos
1 allée du Rocheteur
44590 Derval
Tél. 02 40 07 08 83

Châteaubriant, le 14 FEV. 2022

Monsieur Daves TAIEB
SNC DERVAL
8 rue Lincoln
75008 PARIS

SERVICE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE
Affaire suivie par Sylvie HOUSSIN
sylvie.houssin@cc-chateaubriant-derval.fr
2022-12-CCCD/SH/RP

OBJET : Avis sur la remise en état du site en cas de cessation d'activité

Monsieur,

Dans le cadre de votre dossier de demande d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour la création d'un entrepôt logistique situé au sein de l'Espace des Echos du Parc d'Activités des Estuaires à Derval, vous sollicitez l'avis de la Communauté de Communes Châteaubriant Derval concernant l'état dans lequel devra être remis le site, et les mesures envisagées pour y répondre, en cas de cessation de l'activité de votre établissement.

J'émet un avis favorable à vos propositions de mise en sécurité du site et de remise en état du site, à savoir :

- L'évacuation et l'élimination de tous les produits dangereux et déchets présents sur le site, par des entreprises autorisées
- La condamnation de l'accès au site (clôture rigide, grilles d'entrées,...) et des éléments potentiellement dangereux.
- La suppression des risques d'incendie et d'explosion.
- L'évacuation des produits restants (matières premières, produits finis, déchets) de la totalité du site (bâtiments et aires extérieures) vers des filières adaptées et autorisées
- Le démontage et l'évacuation de tout matériel et/ou bâtiment qui n'auront plus lieu d'être
- Les mesures de maîtrise des risques liés aux sols et aux eaux souterraines ou superficielles éventuellement nécessaires
- La surveillance de ces risques en cas de besoin
- La réalisation d'un diagnostic de site et sols pollués afin de déterminer s'il existe une pollution du sol et son degré de pollution
- La mise en place d'un dispositif de dépollution en cas de besoin

✓

Je souhaiterai y adjoindre le curage et nettoyage des réseaux, des ouvrages de traitement et bassins par une entreprise spécialisée.

Dans le cadre d'un usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, le terrain devra être compatible avec le règlement du document d'urbanisme en vigueur et pourra être remis en état pour un usage industriel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.


Le Président,
Alain HUNAULT